

APPEL A PROJETS A MANIFESTATION D'INTENTION MESOPROJET 2024

Nogent-sur-Marne, le 8 octobre 2024

Dans le cadre de son dispositif Programme d'Appui aux projets des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration [PRA/OSIM] soutenu par l'Agence Française de Développement [AFD], le FORIM - Réseau des diasporas solidaires, lance aujourd'hui son deuxième appel à manifestation d'intention mésoprojets PRA/OSIM en direction des Organisations de Solidarité Internationale issues de l'Immigration [OSIM], des Fédérations d'OSIM [FOSIM], des Consortiums d'OSIM, des Collectifs d'OSIM [COSIM] à but non lucratif [loi 1901], apolitiques et non syndicales domiciliées en France (métropolitaine et DOM TOM).

Ce dispositif PRA/OSIM donne accès à un cofinancement de 100 000 € (maximum) pour des mésoprojets de développement local dans les domaines de la santé ; de l'éducation ; de l'eau, assainissement ; de l'environnement ; du développement économique, rural, agricole, social ; du changement climatique ; du numérique, en direction des pays éligibles au Comité d'Aide au Développement [CAD] de l'Organisation de Coopération et de Développement Economiques [OCDE].

Le FORIM - Réseau des diasporas solidaires se tient à votre disposition pour toute information complémentaire. Il pourra notamment vous renseigner sur le calendrier des activités liées à ce dispositif.

L'appel à mésoprojets PRA/OSIM se déroule en plusieurs étapes :

1. Les candidats répondent à un Appel à Manifestation d'intention (AMI)
2. Les meilleures propositions sont sélectionnées et publiées
3. Les candidats dont les AMI sont sélectionnés envoient un dossier de candidature complet
4. Les dossiers de candidatures complets sont analysés et les résultats définitifs sont publiés

Le dossier de l'appel à manifestation d'intention est à transmettre impérativement via le Portail d'Appui aux OSIM dont le lien se trouve ci-dessous, avant le 28 octobre 2024 (12h00).

[Portail d'Appui aux OSIM](#)